

Accueil → VIVRE ET HABITER → Eau & assainissement → Mes démarches assainissement → Demande de contrôle des raccordements

Demande de contrôle des raccordements

Dans le cadre d'un raccordement neuf, vous pouvez faire une demande de contrôle des raccordements au réseau public d'eaux usées.

Mise à jour le 10 janvier

≋ Faire ma demande de contrôle

La demande de contrôle est à transmettre en ligne ou par courrier postal.

Centre Technique de l'Eau

Service des Eaux - 1 rue de Sercq 22000 Saint-Brieuc

02 96 68 23 50

du lundi au vendredi : 08 h 30 - 12 h | 13 h 30 - 17 h

Fermé le jeudi après-midi

Nous contacter via le formulaire en ligne

Ploeuc-L'Hermitage

L'accueil du

pôle de proximité de Ploeuc-L'Hermitage

est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 15.

Pour les communes de Saint-Carreuc et Plœuc-L'Hermitage, le numéro pour contacter un conseiller est 02 96 42 17 70.

